



**Syndicat des Enseignants du Bas-Rhin**  
03 88 84 19 19 – <http://www.se-uns67.net/>

## La lettre du SE-Unsa du Bas-Rhin ➤ 17 septembre 2015

*L'actu 67 bleue l'actu nationale rouge*

### Evaluations CE2 : le SE-Unsa écrit au Recteur/ Réponse du recteur

Un courrier du recteur daté du 14 septembre illustre les anciens réflexes de contrôle de notre administration locale. Pour le SE-Unsa, il est temps que les échelons hiérarchiques cessent de traiter les enseignants comme une armée d'exécutants. **Le SE-Unsa a écrit au Recteur de l'académie de Strasbourg, aux deux IA-Dasen et aux IEN**, rappelant l'esprit de ces évaluations qui doivent redonner la main aux professionnels de terrain. **Voir notre courrier [ICI](#)**

**17 septembre 2015 : le directeur du cabinet du recteur vient d'appeler le SE-Unsa pour dissiper tout malentendu. Pas d'outil obligatoire, aucune remontée informatique obligatoire, mais chaque enseignant de CE2 doit pouvoir justifier de ses évaluations et des résultats de ses élèves. Concernant la communication aux parents, vous jugez vous-même de son opportunité, de ses modalités, notamment pour les élèves en difficulté.**

Rappel : Une évaluation diagnostique est obligatoire « au début de la classe de CE2 ». Ce sont les outils proposés par le ministère qui ne le sont pas. Découvrez le livret d'évaluation allégé et les outils associés proposés par le SE-Unsa [ICI](#).

### EVS administratifs : les élus... et les autres !

Seuls 165 directeurs vont bénéficier d'une aide administrative sur les 850 écoles de notre département. Quid des autres directeurs ? Le SE-Unsa continue de revendiquer une **assistance administrative pérenne pour l'ensemble** des directeurs. Prendre connaissance de la liste des écoles retenues et du barème utilisé [ICI](#)

### Réunions d'info syndicale du SE-Unsa : ça démarre bientôt !

Lieux, dates, modalités et courrier-type : [ICI](#)



### Stage « Préparer ma retraite : 24 novembre à Sélestat

À partir de quel âge ? Pour quelle pension ? Deux questions qui reviennent fréquemment. **Le SE-Unsa vous apporte des éléments lors du stage de formation syndicale « Retraites ».**

Législation actuelle, différence entre trimestres d'assurance et trimestres cotisés, âge légal de départ, départs anticipés, ... tous ces sujets seront traités lors de ce stage.

Plus d'infos [ICI](#)

→ Nous vous proposerons d'autres stages tout au long de l'année : **direction /élèves à besoins particuliers / début de carrière** et d'autres... Bientôt plus d'info !

---

## Colloque du SE-Unsa 67

« **Contrôle, évaluation et confiance institutionnelle : un dialogue impossible ?** »

Le vendredi **4 décembre** à Ernolsheim sur Bruche.

Inscriptions jusqu'au 3 novembre par mail à [67@se-unsas.org](mailto:67@se-unsas.org)

[Plus d'info](#)

---

## Changer de département

Le calendrier des opérations de permutations informatisées est connu. Plus d'infos [ICI](#)

N'hésitez pas à nous contacter, de préférence le jeudi/vendredi.

---



**Exigeons l'augmentation de l'ISAE obtenue par le SE-Unsa !**

Même si le combat prioritaire est celui du dégel du point d'indice dans la fonction publique, il est nécessaire que les **enseignants des écoles** obtiennent la même reconnaissance que les **enseignants du second degré**, en matière de suivi de leurs élèves. [En savoir plus sur l'histoire de l'ISAE](#)

**ISAE à 1200 € : signez la [pétition](#) !**

---

## Préparer sa réunion de rentrée

Des conseils, [ICI](#)

---

## Elèves à besoins éducatifs particuliers :

Téléchargez la publication du SE-Unsa [ICI](#) (accès réservé à nos adhérents)

Un stage « Accueillir un enfant en situation de handicap » vous sera à nouveau proposé cette année par le SE-Unsa, au 2<sup>nd</sup> trimestre.

---

## Rémunération, carrière : c'est oui ou rien !

La dernière version du projet d'accord relatif à « l'avenir de la fonction publique : la modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations » dit PPCR a été communiquée aux organisations syndicales et est soumise à leur signature. [Lire la suite](#)

---



**La rentrée : le bon moment pour nous rejoindre !**

*Informé, conseillé, défendu : **adhérez pour être reconnu** [ICI](#)*

---



**Notre équipe, nos compétences, nos permanences ([ICI](#))**



Notre **site internet** est [ICI](#)  
Sur **facebook** [là](#) et **twitter** [ici](#)

*Vous ne souhaitez plus recevoir le point-info du SE-Unsa67 ? Dites-le nous par retour de mail.*